

Communiqué de presse
26 octobre 2015

Optimiser les ressources du transport public : une publication présente les recommandations GART-UTP

Comment optimiser les ressources du transport public ? Dans une publication commune, le GART et l'UTP apportent des réponses à cette question d'autant plus cruciale que le contexte budgétaire est particulièrement contraint. Ce document détaille ainsi près de 70 recommandations et une vingtaine d'actions des deux organisations professionnelles pour relever cet enjeu majeur pour l'avenir du service public de transport de voyageurs.

Dans un contexte où les budgets sont de plus en plus contraints, comment optimiser les ressources du transport public ? La réponse à cette question conditionne l'avenir du service public de transports de voyageurs en France. Le GART et l'UTP ont donc logiquement choisi ce thème pour organiser, à nouveau, une vaste consultation commune de leurs adhérents dans plusieurs réseaux hôtes de ce tour de France : Nancy, Poitiers, Grenoble, Rennes, Montpellier et Bordeaux.

Au préalable, les deux organisations ont identifié six leviers susceptibles de contribuer à l'optimisation des ressources du secteur :

- la lutte contre la fraude ;
- la place du transport public dans les agglomérations de taille intermédiaire ;
- la tarification solidaire, l'intermodalité et la billettique ;
- l'optimisation de l'investissement et la standardisation des matériels ;
- l'optimisation de l'exploitation.

Présenté aux adhérents du GART et de l'UTP, chacun de ces leviers a été débattu pour faire émerger et partager les meilleures pratiques des autorités organisatrices de la mobilité et des opérateurs sur le terrain.

Le fruit de ce travail est désormais détaillé dans une publication d'une vingtaine de pages cosignée par les deux organisations. Ce document présente près de 70 pistes d'action et bonnes pratiques qui pourront être essaimées dans les réseaux et une vingtaine d'actions du GART et de l'UTP pour favoriser l'optimisation des ressources du transport public de voyageurs.

Cette publication est consultable sur les sites Internet du **GART** et de l'**UTP**.

Contacts :

GART

Guy Le BRAS - Directeur général / 01 40 41 18 19

Mouloud HOUACINE - Chargé de communication / 01 40 41 18 34

Florence DUJARDIN - Responsable pôle Observatoire des réseaux de transport statistiques et analyse économique / 01 40 41 18 19

UTP

Claude FAUCHER - Délégué général / 01 48 74 73 67

Dominique FÈVRE - Département Valorisation et Communication / 01 48 74 73 46

Stéphanie LOPES d'AZEVEDO - Département Affaires économiques et techniques / 01 49 74 73 31

A propos du GART

Le GART est une association d'élus fondée en 1980 qui agit en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à la voiture individuelle. En sa qualité d'acteur incontournable du monde de la mobilité, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, des autorités organisatrices de transport, et les défend à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

A propos de l'UTP

L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) est l'organisation professionnelle regroupant les entreprises de transport public, les entreprises ferroviaires (fret et voyageurs) et les gestionnaires d'infrastructure en France. Elle représente la profession et défend les intérêts collectifs de ses adhérents auprès des institutions françaises et européennes. L'UTP incarne l'unité de la branche ferroviaire.